Th. Moreau,

[illegible]

En Gros et en Détail.

PARFUMERIE.

[illegible]

Au Magasin de Nouveautés, [illegible]

RILLIEUX et REGGIO,

D. B. Macarty,

[illegible]

RILLIEUX & REGGIO, 25, rue Bourbon.

GRAINES FRAICHES.

[illegible]

GRAINES GRAINES!

[illegible]

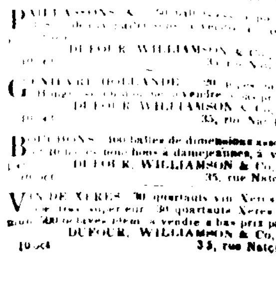

Fabricant de Fourneaux Economiques.

CLAVEZ & Co.

[illegible]

Veaux cirés.

[illegible] H. NOEL & GUIRAUD, rue Royale 103.

Broderies Suisses

[illegible] H. NOEL & GUIRAUD.

Marchandises Suisses

[illegible] DUFOUR, WILLIAMSON & Co.

[illegible] DUFOUR, WILLIAMSON & Co. 35, rue Natchez.

VIN DE XERES — 30 quartauts vin Xeres, arrivé [illegible] 30 quartauts Xeres commun, 200 caves [illegible] à vendre à bas prix par DUFOUR, WILLIAMSON & Co. 35, rue Natchez.

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC
8 mai — *Bureau, No. 174, rue Royale.*

D. BORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril — Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fev — 27, rue St Louis.

C. L. BERTRAND, Lampiste,
FERBLANTIER, ZINGUEUR,
Rue Royale, No. 217,

PREVIENT le public qu'il vient d'ouvrir une fabrique de TRAVAUX EN ZINC, tels que baignoires, bains de siége, bains de pieds, baquets, etc., installation de bains, nouveau genre de filtre parisien, couvertures en zinc garanties vingt ans, étamage en tout genre. Réparation de lampes mécaniques carcels, modérateur Silvan, Oléostatique et autres.
Le susnommé ne négligera rien pour satisfaire les personnes qui lui accorderont leur confiance.
8juil—1an

Changement de Domicile.
Mme CLARET,
ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, bien connue par une pratique de dix années à la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile
RUE D'ORLÉANS, No 74,
13sept—3m — *Entre Bourbon et Dauphine.*

IMPORTATIONS directes de La Rochelle, par le navire Trenton, et le brick L'Abeille, sous les clés de la Douane :

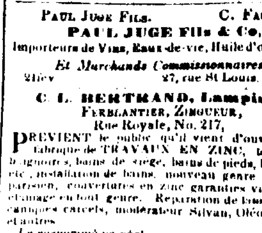

Quatrième preuve pâle :
41 demi, 88 quarts et 301 huitièmes pipes.
Quatrième preuve foncé :
5 demi, 32 quarts et 28 huitièmes pipes.
Troisième preuve pâle de 1835
11 demi et 32 quarts pipes.
Deuxième preuve pâle de 1825
10 demi, 13 quarts et 92 huitièmes pipes.
Première preuve pâle de 1815 :
5 demi, 9 quarts et 17 huitièmes pipes.
DE PLUS :

15 pipes genièvre de la marque de l'aigle Impérial de Nolet, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
99, rue de la Douane.
Seuls agents et seuls importateurs des marques ci-dessus. — 3 sept 1m

HARENGS ET MORUE — 250 caisses en débarquement des navires Gibraltar et Josephus, à vendre par E. J. HART & Co,
5 oct — 79, rue Tchoupitoulas.

SAUCE KETCHUP — 20 caisses tomates d'Underwood; [illegible] 50 do Underwood, en débarquement de la barque Gibraltar, à vendre par E. J. HART & Co,
5 oct — 79, rue Tchoupitoulas.

SOUDE — 100 tonneaux en boucauts et tierçons en débarquement des navires Ellen & Alaia; 150 tonneaux, en magasin, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
8 oct — 98, rue des Magasins.

RHUM — 10 poinçons Jamaïque, sous les clefs de la Douane.
TABAC EN FEUILLES — 50 balles Capes et Doses, de Cuba.
CHAMPAGNE — 20 paniers première qualité, 20 do ordinaire.
CIGARES — 50,000, Havane, marque Washington Cuncio, Fabre, Tulipan, à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
5 oct — 36, rue Poydras.

AU DEBARQUEMENT du navire Orozimbo, de Marseille — 50 barriques Vin rouge, marque Bernasse; 25 do Vin [illegible]; 30 caisses Vin Muscat de Frontignan; 10 caisses Salaisons (Olives, Câpres, Anchois); 200 paniers Huile d'olive, grandes bouteilles, Huile Pagnol; 50 do do 12 bouteilles; 60 caisses Eau de fleurs d'oranger; 50 caisses Vermouth; 60 paniers Bouteilles vides.
A vendre par — B. TALAMON,
7 oct — 182, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE — 100 1/2 boîtes Sardines à l'huile, d'Auguste Guérard & Cie, 2000 1/4 do do do do do, à vendre au débarquement du navire Beatrice, par — B. TALAMON,
7 oct — 182, rue Royale.

VIN ROUGE — 100 barriques, en débarquement du brick Emeline, de Bordeaux, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
7 oct — 29, Vieille Levée.

EPICES — Poivre, girofle, muscade, clous de girofle.
THE — 50 demi-caisses Pouchong.
COGNAC — 300 pipes, demi et quarts du Otard Dupuy & Co 1825, J. Lefebvre, A. Seignette & Co, dans les magasins de la Douane.
MADERE — 100 quartauts vieux vin de Madère, Oporto et Xeres.
VITRES — 2,500 caisses vitres de Waterford, toutes dimensions, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
7 oct — 29, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Orozimbo, capt. Profumo, de Marseille,
100 barriques vin rouge, 200 paniers bouteilles vides 22 onces, 100 caisses vin Muscat, 831 paniers huile d'olive 24 onces, 110 paniers huile d'olive 12 onces, 100 caisses capres, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO, 27, St Louis.

EN débarquement du navire Beatrice, et à vendre par les soussignés —
100 damejeannes de 4 gallons, 100 do do 3 gallons, 100 do do 2 gallons, 100 do do 1 gallon.
PAUL JUGE FILS & CO,
sept — 27, rue St Louis.

VIN DE MARSEILLE — 80 barriques vin de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
24 sep — 27, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE — 300 paniers huile d'olive Marcelin Sue, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
24sep — 27 rue St Louis.

CHAMPAGNE, ABSYNTHE, etc. — 30 paniers champagne Belle Créole.
50 paniers champagne Cordon Bleu;
40 caisses absinthe suisse,
20 do vermouth,
20 do vermicelle et macaroni.
A vendre par — PAUL JUGE FILS & CO,
24 sep — 27, St Louis.

BOUCHONS A DAMEJEANNES ET COGNAC — 10 balles de 6000 bouchons à damejeannes; 10 do de 15000 do pontus et regoliers; 10 quarts pipes Cognac fine Champagne, le preuve, 15 do do do 4me preuve, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
21 sept — 27 rue St Louis.

PORTO ET MADERE — 80 barils imitation Madère, 80 do do Porto, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
21 sept — 27, rue St Louis.

Cotons écrus.

250 BALLES coton écru tête indienne Laurance & Meisen, préparées pour être transportées à dos de mulets, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
29 août — 12 rue Conti.

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, arrivé du Havre —
100 caisses absinthe suisse, marque C. F. Berger, 1re qualité.
20 meules fromages de Gruyères, 1re qualité.
Par — J. N. CURIEN
4sept — 32, rue Dumaine.

CORNICHONS, Sauces épicées, etc. — 800 caisses de cornichons en gallons, demi-gallons et quarts, des marques de Wm. Underwood, W. K. Lewis & Co et Van Beuschoten; sauces aux tomates et aux noix; sauces pimentées, homards, saumons, etc., aux prix les plus bas du marché, à vendre par — W. L. CUSHING & CO,
6 oct — 55, rue Commune.

PRUNES SECHES en jarres — 10 caisses prunes sèches reçues par les derniers arrivages de Bordeaux, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
5 oct — 13, Bienville.

SAUCISSONS — Reçus par les derniers arrivages d'Arles saucissons de St Louis, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
15, Bienville.

PRUNES — En magasin et à vendre — 10 caisses prunes d'Agen supérieures en jarres de 4 liv.
A. COUTIN & RANSON,
13, rue Bienville.

SAUCISSONS en débarquement — 2 barils saucissons de St Louis, 1re qualité, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
13, Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire O. J. Chaffee, venant de Bordeaux,
40 barriques vin rouge St Estèphe,
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac,
25 do do Sauterne,
9 do do vinaigre blanc.
A vendre par — DURUCH FRERES,
77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du navire Gracieux, venant de Bordeaux,
50 caisses de 12 bouteilles FRAISES au jus de Jn. PANSAY, de la NOUVELLE RÉCOLTE,
10 caisses framboises au jus, do, do, do,
10 caisses de 100 1/2 et 100 1/4 boîtes sardines à l'huile de Jn. PANSAY, de la NOUVELLE RÉCOLTE,
10 caisses CHAMPIGNONS AU NATUREL ET PETITS POIS de Jn. PANSAY, de la NOUVELLE RÉCOLTE.
Par — LORELIE & CO,
Encoig. Royale et Dumaine.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. — 3jn

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre,
100 caisses absynthe Ed. Pernod, avec étiquettes de la Croix Fédérale.
50 caisses absynthe Yersin Lecoultre, à vendre par — N. DUDOUYT,
30sept — 13, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre,
500 damejeannes de 5 gallons,
500 do do 4 do
A vendre par — V. & E. MAIGNAN,
30sept — 85, rue St Louis.

OSIER — 110 paquets osier, en débarquement du navire Magnolia, du Havre, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
30sept — 85, rue St-Louis.

POMMES ET PECHES — 100 sacs, à vendre par E. J. HART & CO,
1 oct — 79, rue Tchoupitoulas.

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis-à-vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics. — 6 sept

DRAPS grandes largeurs pour ce marché et celui du Mexique — Reçu par la barque Alaia, de Liverpool:
5 balles draps supérieur couleurs assorties, savoir:
Noir de gaz, bleu sombre, olive, vert invisible et vert de bouteille, café et dahlia. Ces marchandises sont dignes de fixer l'attention des acheteurs et des marchands tailleurs en particulier à des conditions raisonnables.
27 sept — McDOWELL, MILLS & Co,
96, rue Gravier.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance de vendredi, 4 octobre 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public qu'il adjugera au rabais la construction de deux nouveaux ponts sur le canal Carondelet, aux intersections des rues Marais et Claiborne, conformément aux plans et devis déposés au bureau du Voyer.
(Signé) — JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 9 octobre 1850.
(Signé) — A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
11 oct — H. BIER, Commis.

Mairie de la Nlle-Orleans,
le 9 octobre 1850.

AVIS est par le présent donné que conformément à la résolution qui précède, j'adjugerai au moins offrant, à mon bureau, le 29 courant, à midi précis, le contrat pour la construction de deux nouveaux ponts sur le canal Carondelet au intersection des rues Marais et Claiborne, les travaux devant être faits conformément aux plans et devis déposés au bureau du Voyer.
11 oct — A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance extraordinaire de vendredi, 4 sept. 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public, pendant un mois, qu'il adjugera au rabais le contrat pour paver la rue des Marais, de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade, et la rue Dumaine, de la rue St Charles à la Grande-Rue (Broad Street) conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer. Les dites rues seront pavées avec les pierres rondes qui seront enlevées des rues Levée, Chartres, Condé et Royale.
(Signé) — JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 9 octobre 1850.
(Signé) — A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 9 octobre 1850.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le 4 novembre 1850, à mon bureau, à midi précis, j'adjugerai au moins offrant, le contrat pour le pavage de la rue des Marais, à partir de la rue du Canal jusqu'à l'Esplanade—et le pavage de la rue Dumaine à partir de la rue St-Claude jusqu'à la Grande-Rue, (Broad Street) le tout comme ci-dessus expliqué.
11oct — A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 1.
Séance extraordinaire de vendredi 4 octobre 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à donner avis public qu'il adjugera au rabais le contrat pour le nivellement de la rue d'Orléans, de la rue St-Claude à la rue Claiborne, conformément au plan et devis déposés au bureau du recorder.
(Signé :) — JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 9 octobre 1850.
(Signé :) — A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. — H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
le 9 octobre 1850.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, j'adjugerai au moins offrant, à mon bureau, le 21 courant, à midi, le contrat pour le nivellement de la rue d'Orléans, de la rue St Claude à la rue Claiborne, ces travaux devant être fait conformément au plan et devis déposés au bureau du voyer.
11 oct — A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans.
le 27 septembre.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, adoptée le 24 octobre 1846—Avis est par le présent donné que le 21 octobre 1850 j'adjugerai, pour l'espace d'une année (à partir du 5 novembre 1850) au plus haut enchérisseur, à mon bureau, à midi précis, le privilège de collecter la taxe sur les pirogues, chaloupes, etc., dans les limites de la Municipalité No Un. Les conditions seront annoncées au moment de la dite vente.
28 sept — A. D. CROSSMAN, Maire.

AVIS — **Bureau du Collecteur sur Cabarets, Cafés, &c. — Première Municipalité.**
Les propriétaires de cabarets, cafés, groceries, &c., sont notifiés d'avoir à payer le quatrième et dernier trimestre avant le 15 courant. Après cette époque ils seront poursuivis, conformément à la loi.
Nlle-Orléans, le 7 octobre 1850.
7oct—1m — V. LABATUT, Collecteur.

BUREAU DU RECORDER — MUNICIPALITE NO UN.

AVIS est par le présent donné que les assesseurs d'Etat pour les 4me et 5me districts de la Municipalité No Un, ont achevé les rôles d'assessements et qu'ils les ont déposés au bureau du secrétaire où ils peuvent être examinés de 9 heures à 2 heures, tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1850.
9oct — JOSEPH GENOIS, Recorder.

ETAT DE LA LOUISIANE,
BUREAU DE L'EXECUTIF.
PROCLAMATION.

ATTENDU que d'après un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 14 mars 1836, intitulé "Acte pour autoriser le transfert de l'Etat à raison de certaines hypothèques et acceptation dans certains cas de nouvelles sécurités", LOUIS FAVROT avait, pour garantir sa dette dans l'exercice de son emploi de Juge de la paroisse d'Ouest Baton Rouge, hypothéqué, en faveur du Gouverneur de cet Etat, une certaine étendue de terre, sur laquelle le dit Louis Favrot réside actuellement et qui se trouve située dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, mesurant deux arpents de face au Mississipi, par 40 arpents de profondeur, laquelle hypothèque était souscrite pour la somme de cinq mille piastres, montant que la loi exigeait pour garantir le dit Louis Favrot, et qu'avait été acceptée comme telle par D. White, Gouverneur de la Louisiane, comme il appert par acte passé à la Nlle Orléans devant Theodore Seghers, notaire public, le 29 août 1836 et maintenant enregistré dans les archives à Baton Rouge;

Et ATTENDU que le dit Louis Favrot s'est adressé à moi pour canceller la dite hypothèque;

AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées de donner, sous 90 jours, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat et après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait point cancellée et annulée.

Donné sous mon main et le sceau de l'Etat, à Baton Rouge, le 18 juillet 1850, au 75me de l'indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, — JOSEPH WALKER
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
29juillet—90j

CHAPEAUX NOUVEAUX !
CHAPEAUX NOUVEAUX !
Magasin, rue de Chartres, 37, et encoignure Royale et St Louis.

NOUS avons reçu par les navires Orlando et Brunswick, du Havre, et détaille un immense assortiment de chapeaux en soie.
Chapeaux en feutre de tous genres, chapeaux d'Amazones.
Une très grande variété de chapeaux et casquettes de fantaisie pour enfants.
Le tout de qualités supérieures et manufacturés sous la surveillance de notre associé J. J. Albert.
Nos clients et tous les amateurs de beaux chapeaux sont invités à venir chez nous renouveler leur couvre-chef; ils n'en auront pas de regrets, car ils trouveront dans nos magasins les chapeaux de toutes les modes nouvelles de Paris, du meilleur goût, réunissant beauté, légèreté et solidité.
Nous avons aussi établi à notre magasin, encoignure Royale et St Louis, UNE MANUFACTURE DE CHAPEAUX DE SOIE, pourvue de tous les ustensiles et matières nécessaires pour arriver à une fabrication aussi parfaite que dans les meilleures manufactures de Paris et New York.
Les personnes qui ne trouveraient pas dans nos magasins des chapeaux à leur goût, auront la facilité de les faire confectionner à notre manufacture. Nous sommes convaincus que notre Etablissement est désormais installé pour satisfaire amplement aux besoins de la Nouvelle Orléans, tant pour la vente en détail que pour celle en gros, aux marchands de la ville et de la campagne.
23sept—a — ALBERT & TRICOU.

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre—
8 caisses chapeaux de soie, peluche et feutre,
4 do casquettes assorties,
10 do Parfumeries do
4 do nouveautés, 3 do soieries,
2 do Soie à coudre
2 do plumeaux, 4 do bretelles,
6 do agrafes, anneaux, épingles,
2 do dé-à-coudre, acier bronzé et argent,
3 do gants assortis
3 do bas pour femmes, gris,
4 do merinos, cachemire d'Ecosse,
4 do mousseline de laine, noir et fantaisie,
3 do étoffes à meubles, coton uni et dessin
2 do do do satin laine dessin,
4 do gingham,
5 do indiennes deuil et couleur,
12 balles cotonnade unie et dessin, et à vendre par — J. LEVOIS,
12 sept — No 47, rue de Chartres au 1er

Marchandises anglaises.

REÇU par le navire Empire Queen de Liverpool:
Chaussons, coton, laine, soie,
Bas, do do do,
Chemises de peaux, do do,
Caleçons, do do do;
Mouchoirs, soie, batiste, coton;
Gants pour hommes, femmes et enfants;
Drap de pilote, tweed,
Velours à côtes, couleurs et qualités assorties;
Mousseline de laine, petits et grands dessins;
Alpaca, merinos, assortis en couleur et qualité,
Coburgh; jaconat et percales,
Indiennes deuil et couleur,
Madras et beaucoup d'autres articles, à vendre par — J. LEVOIS,
12sep — No 47 rue Chartres

AVIS AUX MARCHANDS
De la ville et de la Campagne.

B. TATOUT & Cie, 161, rue de Chartres, encoig. Toulouse, ancienne maison Tatout Frères, viennent de recevoir par le navire Brunswick, du Havre, un assortiment de marchandises qu'ils vendront à des prix très modérés, savoir :
Bas gris pour hommes et filles,
Chaussettes colon, grises et écrues p. hommes,
Pantoufles fantaisie p. hommes et femmes,
Bonnets de nuit coton clair pour hommes,
Lacets pour corsets, soie, bloscle et coton,
[illegible] p. bottines en soie noire, œillets métalliques,
Grand choix de boutons de nacre et fil glace assortis,
Chapelets corail et hochets d'enfants,
Pipes à pompe et clés de montre,
Veilleuses 1re qualité, sur bois et sur liège,
Miroirs, cadre fantaisie et vases à fleurs,
Mouchoirs batiste et boutons soie p. habits,
Médaillons et colliers en perles assortis,
Brosses à dents, à barbe, à peignes et à cheveux,
Tabatières assorties et pinces à poils,
Porte-feuilles, crayons et plumes acier,
Papier à lettres et couverts buffle p. salade,
Démêloirs buffle et façon buffle assortis,
Bourses soie et perles; cordons de montres,
Bretelles tricolores et gomme élastique,
Foulards soie et galons français de Nos. assortis,
Petites médailles or, argent et vermeil,
Jeux de dominos, de loto et de dés à jouer,
Couverts métal et cuillères à café,
[illegible] fer battu, bouche et cuillères à ragoût,
Casseroles et écumoirs fer battu; anneaux à rideaux,
Dés à coudre et mécaniques à œillets,
Agrafes et coulisses, fil, coton, &c.
Un bel assortiment de parfumerie, telles que Savons, crème de Perse, philocome, huile antique et extraits d'odeurs assortis, boîtes à houppes et poudre parfumée, véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina.
Leur magasin est toujours bien assorti des articles d'Angleterre et du Nord, en bas et chaussons de toute description, boutons, fil Alexander, soie à coudre et aiguilles assorties.
Lacets coton pour souliers, 1/2 et 3/4 yardes.
Papier à écolier, à lettres, crayons et encre,
Couteaux de table, de poche et ciseaux assortis,
Cartes à jouer, 1 et 2 têtes,
Gants divers et rubans taffetas noirs, assortis,
Fil par livre, noir, bleu et écru; épingles à cheveux.
Ils attendent aussi par les premiers arrivages de France, d'Angleterre et d'Allemagne, une foule d'autres articles dont il donneront connaissance au public aussitôt arrivés. — 1sept

COGNAC LA ROCHELLE—40 quarts pipes cognac La Rochelle, 4me preuve, Washington, 60 quarts idem de J. & J. Prom & Co, 40 quarts cognac J. J. Rousse 4me preuve, 60 quarts cognac J. J. Prom & Co, 4me preuve; 28 huitièmes pipes cognac St Criq, 4me preuve; 38 huitièmes cognac La Rochelle, Josié & Martin, 4me preuve; 32 quarts pipes vieux cognac 4me preuve; 20 huitièmes pipes cognac J. J. Prom & Co., 1ère preuve; en magasin et à vendre par — FDO. DE FUENTES & Co,
17 juillet — 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en main, et à vendre par
F. DE FUENTES & CO,
5 août — 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire O. J. Chaffee, de Bordeaux—80 barriques vin rouge, à vendre par
FDO. DE FUENTES & Co,
5 août — 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire O. J. Chaffee, de Bordeaux—19 caisses papier à lettre, à vendre par — FDO. DE FUENTES & Co,
5 août — 22, Vieille Levée.

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850,		
Prime sur les incendies	$ 83,891 34	
Do do risques de mer	106,473 21	
Do do fleuves	129,657 79	320,022 34
Moins les primes remboursées	8,751 85	
Do do sur les assurances non terminées	60,547 91	69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,722 58
Payé pendant la même période pour les pertes:		
Sur les incendies	$ 28,409 08	
Sur les risques de mer	70,319 67	
Do do fleuves	48,308 07	
		$147,036 82
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	19,982 32	167,019 14
Profits à partager		$83,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant :

En bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 22,850 00
Billets à recevoir	260,129 31
Dus sur primes et en recouvrement	7,723 40
En caisse	59,950 41
Actif	$350,652 96

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende *de trente trois et un tiers* pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.
La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,
LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.
Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de
TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.
THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis DeSaulles,
John D. Bein,	C. A. Barriere,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Simms,	Wm Burgess,
J. F. C. Vles,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Ruffard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. B. Sumner,	F. Y. Carlisle.

MAGASIN DE SOIERIES AU COMPTANT

C. YALE Jr. et Co.,
27, RUE DES MAGASINS, ENTRE COMMUNE ET GRAVIER,

RECOIVENT par le steamer "Ohio" et autres arrivages du Nord et d'Europe, leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en

SOIERIES ET ARTICLES DE FANTAISIES.
Aussi Mousseline de laine, Cashmire, Lustrines, Alpaca et autres étoffes nouvelles pour robes.
SOIERIES POUR CHAPEAUX, SATIN, PELUCHE ET VELOURS, RUBANS BROCHÉS, de en taffetas et satin unis, passementeries, garnitures en soie et en velours, gants de peaux, en soie et en coton.
MOUSSELINES ET BRODERIES.
Mousseline Suisse, picoats, Bishop Lawn, toile d'Irlande, batiste, mouchoirs, fil et coton.
ASSORTIMENT DE DENTELLES.
Dentelles laine noire, bobinet uni et à dessins, cols brodés, fichus, pèlerines et manchettes, festons et bandes brodées en jaconat et mousseline Suisse.
ARTICLES POUR MODISTES.
Chapeaux paille anglaise, de paille d'Italie, paille tuyautée et brodée, de crin, en peluche, de satin et velours, les plus nouvelles, aussi un assortiment complet de
FLEURS ARTIFICIELLES,
OMBRELLES, SHALS, VISITES ET MANTELETS.
Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. — 14 sept—6m

MAISON ROUGE,
entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

Marchandises nouvelles.

EN débarquement du navire Silas Holmes de New York — SOIXANTE ET UN COLIS de marchandises sèches pour l'approvisionnement, [illegible]
[illegible]
31 oct — JOS. N. ROBERT & Co.

EN débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille,
50 1/4 vin Madère, F. Grouttel,
15 1/4 vin de porto, do
200 1/4 vin de porto Mel Reig, à vendre par
P. LONGIS,
7 oct — 47, Vieille Levée.

VINS et eaux de vie, en débarquement du navire Ellen, venant de Bordeaux,
16 barriques vin pour famille,
24 1/2 barriques vin Haut Sauterne,
12 1/4 eau de vie, à vendre par
P. LONGIS,
7oct — 47, rue Vieille Levée.

500 Barriques vin rouge de Roussillon, F. Durand,
1 do 1/4 vin de porto F. Durand,
200 1/4 vin muscat Roussillon F. Durand,
A vendre par — P. LONGIS,
7 oct — 47, Vieille Levée.

450 QUARTS vin de Porto, F. Grousselle, 100 1/4 vin de Macéra.
A vendre par — P. LONGIS,
7oct — 47, Vieille Levée.

En magasin.

30 BARRIQUES de vin fins de Médoc pour famille,
20 barriques de vin demi fins de Médoc,
40 caisses de vins supérieurs, des marques Château Latour Margaux et Brane Cantenac, à vendre par — P. LONGIS,
7oct — 47, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Orozimbo, de Marseille et à vendre par le soussigné —
25 quarts vin rouge, 25 do do blanc, 25 do do 20 do Borgnis de Borgnis — P. LONGIS,
7 oct — 47, rue de la Vieille Levée.

VIN ROUGE — 700 barriques vin rouge et 5 pipes Porto F. Durand, 75 barils muscat, avec 500 barils madère, à vendre par
P. LONGIS,
7 oct. — 47 rue de la Vieille Levée.

VINS, EAU DE VIE—600 caisses vin rouge Hermitage, Laroche et St Julien
100 caisses vin blanc Sauterne; 50 do Muscat;
100 paniers huile Pagnol; 20 paniers Champagne;
250 pipes, 1/2, 1/4 et 1/8 pipes eau de vie, diverses qualités.
Grands vieux whiskey Monongahela
60 douzaines vieux Porto, genièvre de Hollande,
Rhum de la Jamaïque, whiskey, rectifié, et liqueurs en général à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
20sept — 22, rue Gravier.

TABAC, CIGARES—400 caisses tabac à chiquer, Kentucky et Missouri.
50 caisses tabac à chiquer, Virginie, marques de choix.
20,000 cigares Havane et Campêche.
11,000 do de Cuba; 10 caisses tabac à fumer.
10 caisses tabac à priser, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
20sept — 22, rue Gravier.

Lard fumé, Mess Porc et Graisse.
25 barils plats côtes *ribbed*, 1re qualité,
150 do mess porc,
300 barillets graisse en feuilles, 1re qualité.
A vendre par — DUNBAR & BUCHANAN,
28 août — 22, rue Gravier.

Toile et Cordes d'emballage, ficelle.
600 pièces toile du Kentucky, 44 pouces,
600 rouleaux cordes de chanvre à emballage
50 barils ficelle, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
28 août — 22, rue Gravier.

REÇU dernièrement par le navire Brunswick, du Havre —
10 paires balances assorties, avec des poids américains.
12 trébuchets à plateaux mobile à l'usage des pharmacies,
6 douzaines cornus différentes grandeurs
2 do flacons à 2 tubulures
1 do mortiers assortis
1 do récipients florentins,
25 kilots tub. en verres, grand. ordinaires.
A vendre par — P. CUSACHS,
5oct — enc. Condé et St Philippe.

100 KEGS PEINTURE verte impériale, en magasin et à vendre par
P. CUSACHS,
5oct — enc. Condé et St Philippe.

500 livres vert de gris en terrines assortie, à vendre par — P. CUSACHS,
5 oct — Enc. Condé et St. Philippe.

5 barils rouge de Venise, à vendre par
P. CUSACHS,
5 oct — Enc. Condé et St Philippe.

1000 gallons huile de lin anglaise, à vendre par — P. CUSACHS,
5 oct — Enc. Condé et St. Philippe.

20 barils alcool Hemergue & Co, 92 preuve, en magasin et à vendre par P. CUSACHS
5 oct — Enc. Condé et St Philippe.

GRAINES DE LIN—30 boisseaux très fraîche en magasin et à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
8 août — Condé et St Philippe.

Couvertures de Z. Granier & Co.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les négociants et habitants qu'ils ont en main un grand assortiment de couvertures à nègres, en 1re et 2me qualité, qu'ils vendront en lot, convenable aux acheteurs, soit pour du comptant ou du bon papier de place; pour de forts lots les conditions seront très libérales.
H. DE GOER & RIFFLARD,
10sept — 21, Magasins.

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froides, bassins à lavabos, robinets à tirer d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toute description et employés de toute espèce de manière, pesés et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.
Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
7janv—1an

L. F. DELAMARE, fabricant de travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite les Messieurs et Dames de cette ville à venir vérifier les travaux de sa fabrication, ayant une commodité supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage, tels que bains et baquets de toutes formes, fontaines à filtrer et autres, et quantité d'autres articles trop longs à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chambres, garanties sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos.
Spécialité de travaux de bâtimens en zinc, pour corniches, ventilateurs de toiture, châssis, dalles, tuyaux, etc.
Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparation. — 4 mars

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. — 22m

POIVRE AU DRAWBACK—300 sacs, en débarquement du navire Président, à vendre par
1 oct — E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et propriétaire. L'année scolaire de 1850—51, commencera mardi 1er octobre. Cette institution offre aux élèves de remarquables avantages pour l'étude des langues anciennes et modernes.
De nouvelles améliorations ont été faites aux bâtiments et aux cours de récréations, et l'établissement est parfaitement disposé pour des pensionnaires externes.
Pour plus amples informations, s'adresser au principal, *various lieux* No 57 et 58, rue Esplanade.
25 sept.—3m

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macaulay et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.
Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs unissent leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfants de la maison.
La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.
Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.
P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de son institution, abandonnera les classes qu'il professait chez Mme DESRAYAUX. — 3 oct—6m

INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNÉE 1850—51.)
Nouvelle Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.
L'emplacement de l'Institut St Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si centrale que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.
L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.
L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie. M. [illegible], professeur d'anglais bien connu à la Nlle Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.
Quant à l'enseignement en français, outre le concours d'habiles professeurs et maîtresses, M et Mme DERON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.
Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE est à la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DERON, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple à précepte ! et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.
L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'on ne rencontre dans aucune autre pension de la ville. Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé T[illegible], prêtre à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.
[illegible]

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne Maison de Mme D'Hau)
Encoignure St Pierre et Rempart, No. 172.

MADAME A. CLARK [illegible]
[illegible]

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
No. 96, rue de la Douane.

DANS cette institution [illegible]
Pensionnaires
[illegible] $25 par mois
[illegible]
Externes.
[illegible] $10 par mois
[illegible]
[illegible] constamment, [illegible] le anglaise et française.
[illegible] l'année. 9 oct—3m

D. BEAUVALET,
Importateur de modes et nouveautés de Paris
a transporté son magasin au No 58, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane.

IL prévient les marchands qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick et Magnolia, ses nouvelles marchandises, consistant en Chapeaux de soie pour dames et enfants, Fleurs artificielles, Rubans, Soieries, Tulles, Mantelets, Cols, Pèlerines, &c. Il offre toutes ses marchandises à des prix de gros très modérés. — 28sept—1m

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 58, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché :
Guitares de — $14 à $40.
Violons de — $1 25 à $12.
Flutes, Clarinettes, Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix.
La monture de cordes de guitare à 40 c.
do do de violon 25 c.
Musique classique et moderne,
40 pour cent de remise sur les prix marqués.
MM les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
17 dec

REOUVERTURE DU MAGASIN
B. DURAND,
Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de rouvrir son magasin de la rue Royale, il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:
Chapeaux pour dames, rubans,
Do pour enfant, mantelets, manteaux
Soieries pour robes et chapeau,
Tarlatane pour robes, robes brodés,
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles,
Epingles pour la tête, gants, colliers,
Eventails pour dames, carnets pour bal,
do pour enfans, mouchoirs brodés,
Peignes écaille et autres, élands pour éventails,
Articles pour bourses, florence,
Rubans pour ceinture, frange, passementerie;
do de velours, et galons;
Velours en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pélerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilettes et autres, parures pour dents;
Robes et bonnets de baptêmes;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes.
9 fev

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du **Steamboat**, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales.
JAMES FLINT,
1nov—1an — 55, rue Commune.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. — 29avril—1an

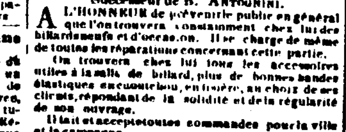

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTOUNI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.
On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en tissère, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.
Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.
Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. — 30 nov

PICADURA—4 barils de 1re qualité, à vendre par — D. BORNIO Jr.

A LOUER—Le magasin en briques à 4 étages, situé au coin des rues Foucher et Lafayette. On peut en prendre possession immédiatement.
AUSSI—Le magasin en brique à 4 étages, No 109, rue des Magasins. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à
9 oct — J. W. STANTON & Co,
114, rue des Magasins.

A LOUER—Une belle maison avec quatre chambres, deux cabinets, une grande cour et une cuisine, rue St-Louis, entre Franklin et Tremé, s'adresser à
10 oct — EUG. ROCHEREAU & CO.,
No 19, rue St-Louis.

A LOUER—Possession sera donnée le 1er novembre. Une maison en briques à deux étages No 107, rue St-Claude, entre les rues St Pierre et Orléans. S'adresser à
7 oct—6 — W. F. VREDENBURGH,
29, rue de la Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER—Le nouveau magasin en briques à deux étages, situé Triangle Building No 10
S'adresser à — F. PUIG Y PUIG,
4oct — 44, rue de la Commune.

A LOUER—Le 1er novembre prochain, la BELLE ET GRANDE MAISON à étage, avec porte cochère, grande cour, &c, rue Bienville, No. 154. — 4oct—6

A LOUER—Deux maisons de résidences particulières, à étages, situées rue des Marais, entre Douane et Canal. Chaque maison a cinq chambres, des galeries, cabinets, cours et arrière-cours, citernes et hydrants. S'adresser à Dubuch & Frères, No 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. — 4 oct—6

A LOUER.
LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en briques à deux étages, appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place-d'Armes. La rangée face à la rue St Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste-Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.
On ne louera pour cafés que les six maisons face à la Levée.
S'adresser de 8 à 10 heures A. M. à
17 août—2 m — J. P. BENJAMIN.
51, rue du Camp.
P. S. En cas d'absence de M. Benjamin, s'adresser à MM. L. Jeannet & Co, rue St Louis.

A LOUER—Une maison en brique, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalie; on pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à X. LAMBERT,
24 sept — No 62, rue des Magasins.

A LOUER—Une maison basse, ayant cinq appartements et plusieurs cabinets, ainsi qu'une galerie vitrée, cuisine et logements de domestiques, vaste cour et arrière-cour, située rue Tremé, entre Bienville et Conti. S'adresser à
19 sep — LEOPOLD JEANNET & Co,
22 rue St-Louis.

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, avec jardin et vastes dépendances, située rue du Camp, No. 366, entre les rues Berthelemy et Melicerte.
Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à
19sept — LEOPOLD JEANNET & Co,
22, rue St-Louis.

A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, situées rue Moreau, au coin de la rue de la Paix.
Une maison en briques à deux étages, nouvellement réparée, située rue de la Victoire, No. 32, entre les rues des Champs-Elysées et de Marigny.
Une maison en briques à trois étages, avec de vastes dépendances, convenable pour une grande famille ou une pension bourgeoise, située rue de Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire.
Ces maisons sont pourvues de citernes et de water works.
Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
19sept — 22, rue St-Louis.

A LOUER.—Une maison à trois étages, ayant une vaste cour, etc., située rue de l'Esplanade, No 77.
S'adresser à — G. M. LUCAS,
10 sept — 30, Bienville.

A LOUER—Deux maisons en briques, rue Washington, à Lafayette, et une en bois, rue Prieur près de la rue St Anne, 1ere Municipalité. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
2 sept — No. 3 rue Front.

A LOUER—Les deux beaux magasins en briques à 4 étages, situés rue Vieille Levée actuellement occupés
Le No 32, par M. J. M. Caballero.
Le No 34, par M. Ramon Olabuzac.
Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.
S'adresser à — AUG. MOLIER,
13août — Rue St-Louis No 20.

A louer pour le premier septembre, présente année,

UNE MAISON, située rue de la Vieille-Levée, No 30. S'adresser à
2 août—2m — G. M. LUCAS,
30, rue Bienville.

L'INSTALLATION à vendre, et le MAGASIN à louer de la rue de Chartres, No 11 — 6août

A LOUER à partir du 1er juillet. Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure de l'Hôpital et Gallatin.
S'adresser à — EDWARD SHIFF,
26juin—9pd — No 78, rue du Canal.

BUREAUX A LOUER—Deux jolis bureaux situés rue de la Douane, près de l'encoignure Levée, à louer. S'adresser à
22août — HOGAN & TUREAUD,
Enc. Douane et Levée.

A LOUER. Le magasin de dépôt situé encoignure Tchoupitoulas, Delachaise et St Thomas, connu sous le nom de ORLEANS COTTON PRESS WARE HOUSE. On pourra en prendre possession immédiatement.
La maison No 8, rue Gravier, occupé actuellement par MM. McCandless & Co, à prendre possession le 1er novembre.
Le magasin No 114, rue de la Vieille Levée, entre Main et St Philippe, à prendre possession le 1er octobre prochain.
Une maison de résidence, rue de la Commune vis-à-vis le collège de Medecine.
Une maison de résidence, rue de la Commune en tre St Pierre et St Paul.
Une maison de résidence, rue des Postes, entre les rues Casacalvo et Grands Hommes. S'adresser à
21 août — EUG. ROCHEREAU & Co.,
No 19 rue St Louis.

A LOUER.
UN beau Magasin neuf en briques à trois étages, venant d'être bâti, situé à Lafayette, 1ère Municipalité, entre les rues Ste Marie et Ste Andrée, vis-à-vis le wharf des steamboats de la ligne de Chagres.
20jn — AUGUSTE MOLIER,
No 20 rue St Louis.

A louer—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard, on la louera à bon marché à un bon locataire du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations s'adresser à — DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22mai — 35, rue Natchez.

A LOUER—Deux jolies résidences bien aérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Conti, entre Hospital et Esplanade. Pour les conditions, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
11m — rue Jefferson No 9.

A LOUER—Un bureau au 2e étage, ayant balcon sur la façade, situé rue No 11, rue Bienville.
Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à — A. COUTIN & RANSON,
12jn — 11 Bienville.

A LOUER—Le rez de chaussée du beau magasin No 20, rue de la Douane. S'adresser à
1 août — DE FOREST & Co.

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No. 39, rue Vieille Levée,
Seul agent des marques suivantes

Eau de vie marque de	New-York,
Genièvre do	Newark,
Rhum do	de Baratarie,
Rhum do	de New-Orleans,
Savon de	P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.

4juin—1an

H. DE GOER ET RIFFLARD,
21, Rue des Magasins,

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à des conditions libérales, en gros seulement :
10 balles cotonnade bleue unie et à bande,
1 caisse casimir noir satin
1 " drap extra fin
2 " casimir Baijean fantaisie, 5/4 et 6/4,
3 " chaussette rayée fantaisie p hommes
2 " do do do enfants,
1 " barege unie,
1 " capsules canetée et fondue,
6 " indiennes Dollfus Mieg & Co,
8 " do Hartmann & Fls.
2 " tartan, 6/4 à doublure.
Et une grande quantité d'autres articles d'importation antérieure, qu'ils vendront au prix coûtant
10 sept—

Marchandises Anglaises

EN débarquement du navire Astoria :
10 caisses velours à varenne,
3 balles chaussette laine tricotée pour nègres,
2 do do de fantaisie pour enfants,
4 caisses châles Tartan,
1 do piqué pour gilet, extra fin,
2 balles Guernsey frocks,
4 caisses mousselines laine unie,
1 do bonnets d'enfants,
1 do polka coats pour enfants,
2 do fil patente Marshal
2 do mérinos écossais, 6/4, 10 do ginghams,
3 do bonnet de nègres,
10 do madras de l'Inde—2 do nankin de l'Inde
A vendre en gros seulement à des conditions libérales, par — H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasins.

VIN DE PORTO,—300 quarts vin de porto, de la marque F. Durand, en débarquement du navire Orozimbo, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
7oct — 31, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande —15 pipes gin de Hollande, de la marque Schiedam Anchor, en débarquement du navire Beatrice, du Havre, et à vendre par — J. & J. TARDOS,
7oct — 31, Vieille Levée.

VINS EN CAISSE—
1200 caisses vin rouge Margaux Médoc,
150 " vin blanc, Haut Sauterne 1846,
50 " vin rouge, St Emilion 1844,
80 " do do 1846,
200 " do St Julien Médoc.
En magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
24 Sept. — Vieille Levée 31.

COGNAC—3 1/2 pipes cognac Otard Dupuy & Co, 1845,
3 1/2 do do do do
2 1/4 do do do 1848
3 1/4 do do do do
10 1/2 do do Cassany fils do
8 1/4 do do do do
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
J. & J. TARDOS,
24sept — 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE —60 paniers vin de champagne qualité supérieure et ordinaire, en magasin et à vendre par — J. & J. TARDOS,
24sept — 31 Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES —20 barriques vins fins (Haut Talence) en magasin et à vendre par
24Sept. — J. & J. TARDOS, Vieille Levée 31.

A VENDRE par D. LANATA, rue Jefferson, No 9,
60 douzaines cravates en soie d'Italie,
300 onces essence de rose, pur, de Constantinople. — 28sept.

CIGARES—79,000 cigares de la Havane, de différentes qualités et des meilleures marques, en débarquement de la barque Millaudon, et à vendre par — D. BORNIO Jr.,
2août — 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—150,000 de la Havane de différentes qualités et des meilleures marques, en débarquement de la goëlette Fairey, de la Havane, et à vendre par
BORNIO JR.,
2 août — 34, rue Gravier.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs de première qualité, en magasin et à vendre par
D. BORNIO Jr.,
2août — 34, rue Gravier.

PICADURA — 5 barils de première qualité, à vendre par — D. BORNIO Jr.,
2août — 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que Cabanas, Cabargas, Partagas, Figaro, Sevillana, Palma, Dos Hermanos, Ugues, Sol, Lara de Oro, Colon, etc, en magasin et à vendre par — D. BORNIO Jr.,
2 août — 34, rue Gravier.

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par
W L. CUSHING & Co.

SULFATE de quinine—1000 onces, à vendre par
E. J. HART & Co,
5oct — 79, rue Tchoupitoulas.

VENTES DE CE JOUR.

Maison et terrain au faubourg Tréme.
PAR VALETON & BARNETT,
Encanteurs.

IL sera vendu samedi prochain, 12 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis—
Une jolie maison, située rue Ste-Anne encoignure Tonti, bâtie sur un terrain de 30 pieds face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 80 pieds sur la rue Tonti, avec de pendances, &c.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $91 66 échéant l'un le 4 mars 1851 et le 2me échéant le 4 octobre 1851, et la balance du prix d'adjudication, moitié comptant, moitié à 6 mois.
Acte de vente par A. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur. — 11oct

Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 12 octobre 1850, à dix heures A. M., il sera vendu, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse,
Un assortiment de beaux meubles de maison, consistant principalement en lits, armoires, sophas, sideboard, tables à manger, do à cartes, do de centre, chaises, berceuses, pendules, vases à fleurs, rideaux, vaisselle et le contenu de la cave, bien assorti en vins, liqueurs, etc. etc.
AUSSI—Cinq caisses d'horloges, pour clore une consignation. — 11 oct—2

Parfaite Blanchisseuse et Repasseuse, bonne Cuisinière.
PAR BONNEVAL & BENIT.

IL sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse St Louis, samedi 12 courant :
MARIE, négresse, âgée de 34 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, bien recommandée.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente chez P. E. Laresche, aux frais de l'acquéreur. — 11oct

VENTES A L'ENCAN.

Vins, Huile d'Olives et Bouteilles.
PAR SYKES, HYDE & Co.

MARDI, 15 octobre courant, à quatre heures et demie du soir, sur la levée, vis-à-vis la rue du Quartier, dans la Première Municipalité, il sera vendu,
90 barriques vin rouge;
100 caisses vin muscat;
110 paniers bouteilles vides, 22 onces:
750 do huile d'olive surfine, 24 onces;
100 do do do 24 demi bouteilles;
56 caisses guignolet.
En débarquement du navire Orozimbo, de Marseille, et ayant droit au drawback
Aussi—250 caisses macaroni 1ère qualité,
250 do vermicelle do.
Conditions à la vente. — 11 oct—4

Vieux Champagne Brandy.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 17 courant, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, pour clore une consignation, au No 20, Vieille Levée,
40 quarts vieux Champagne Brandy, dans les magasins de la Douane.
Conditions—Au dessous de $300 comptant, au-dessus de $300, 90 jours, pour du papier endossé à la satisfaction du vendeur. — 11 oct

Vente de succession de Jean Paillasset—Bai St-Louis.

EN vertu d'un ordre de la Cour du comté de Hancock, dans l'Etat du Mississipi, j'exposerai en vente publique, à l'encan, sur les lieux, cette superbe propriété située à la Baie St Louis, et connue comme étant la résidence du défunt. Elle est divisée en deux lots, l'un ayant 60 et l'autre 120 pieds plus ou moins de face à la Baie, sur 40 arpents de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent. La vente aura lieu le lundi 14 octobre prochain, entre midi et 4 heures P. M. Conditions —un an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété vendue et endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire.
E. MONTEGUT,
Exécuteur testamentaire.
P. S. Et le même jour et au même endroit seront aussi vendus les meubles appartenant à ladite succession. — 14 sept—6 5 12 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse St Tammany.

CONFORMEMENT à un ordre de vente à moi adressé par la Cour Judiciaire du 6me District de l'Etat de la Louisiane, en date du 5 septembre 1850 et sous la direction du syndic de la succession de François Beaujeaux, décédé, j'exposerai en vente à la ville de Mandeville, le 21 octobre A. D. 1850, entre onze heures A. M. et quatre heures P. M., la propriété suivante, appartenant audit défunt, savoir :
Deux lots de terre situés à Mandeville, désignés par les Nos deux et trois de l'îlet No vingt-cinq, sur un certain plan déposé dans le bureau de Louis T. Caire, notaire public, en la ville de la Nouvelle Orléans, daté le 3 août 1834. Lesdits lots de terre s'étendant et ayant cinquante cinq pieds de face sur cent cinq pieds de profondeur, plus un terrain de cent cinquante pieds de Fontainebleau, sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Le droit de préemption sur 160 acres de terre, situés dans la paroisse St Tammany, étant le coin des sections Nos 26, 23 et 28, township No 7, range No 11, Est, avec les bâtisses et améliorations qui y existent, consistant en une habitation, un moulin à scie à vapeur faisant marcher une scie avec son système tout complet.
Environ vingt-cinq mille pieds de bois de scie au moulin.
Un lot d'outils de maréchal ferrant, soufflets, wagons, roues, &c.
Deux vieilles brouettes.
Conditions de la vente réglées par les créanciers.
Les lots à Mandeville comptant pour le montant de *Quinze Cents piastres*, la balance en deux billets de la même somme, à six et douze mois de crédit, avec sécurité valable et hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement, les billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la date jusqu'au paiement. Et le restant de ladite propriété, moitié comptant, et la balance en billets de la même somme à six et douze mois de crédit, au jour de la vente avec sécurité valable et hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement, les billets portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date jusqu'au paiement.
JOSEPH EVANS, Sherif
Covington, paroisse St Tammany,
9 octobre 1850. — 11oct—9

Avis aux planteurs sucriers

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henri Meleens, de Louvain, Belgique, pour l'invention d'un procédé nouveau pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi se porte en collectif, c'est-à-dire sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Ammoniac ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.
La valeur du procédé de M. Meleens fait par M. Thos. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, démontre que la qualité du sucre était supérieure à la qualité plus attendue.
Le soussigné, agent de M. Meleens, est maintenant prêt à céder des licences pour l'exploitation d'après la dite patente aux conditions suivantes:
1o. Une licence pour la récolte de cette année moyennant à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.
2o.—Une licence pour la durée de la patente soit environ 13 ans, à $5 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851, et l'autre moitié le 1er février 1852, ce qui porte la dépense à 25 cents le boucaut pour la durée de la patente.
Le soussigné tiendra toujours les ordres de Bi-sulfite de chaux au prix coûtant. Il le fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Meleens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre, il ne pense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 50 cents.
Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à
LOUIS DE SAULLES,
No 2, rue Carondelet,
24 août—sulerd — Agent de Meleens

PAPIERS PEINTS.
VOR. HEBERT, 119, rue de Chartres.

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et au public en général, qu'il a concamment un très grand assortiment de papiers de tenture, bordure, ciels de lits devant de cheminées, &c, &c., et que par chaque arrivage le France il reçoit tout ce qui parait de nouveau dans ce genre.
Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans cet espoir, la maison Vor. Hebert se contentera des bénéfices les plus minimes en vendant toutes ses marchandises à des prix excessivement réduits, et elle engage les personnes qui douteraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. — 14août—au ins

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis
2 dec—1an

LA société qui existait en cette ville sous la raison de Daran, Queyrouze & Co, étant arrivée à son terme, elle entre en liquidation à partir de ce jour.
Nouvelle Orléans, 1er octobre 1850.
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 oct — En liquidation

LES soussignés continueront les affaires de la maison Daran, Queyrouze & Co, sous la raison de Queyrouze & Langsdorff, à partir du 1er octobre 1850. — LEON QUEYROUZE,
1 oct — A. LANGSDORFF.

AVIS—Vu la mort de Mr Wm. S. Paradise, la société existant antérieurement sous la raison Paradise, Lawrason et Co., sera dissoute le 30 courant.
GEO. C. LAWRASON, Exécuteur test de W. S. Paradise, décédé,
GEO. C. LAWRASON,
ARNOLD HARRIS.

Société.

LES soussignés continueront les affaires de la maison Paradise, Lawrason & Co, à dater du 1er octobre prochain, sous la raison ARMSTRONG, LAWRASON & CO.
ROBERT ARMSTRONG,
GEO. C. LAWRASON,
16 sept—30f — ARNOLD HARRIS.

Impériales pour le Marché Mexicain.

REÇU par les navires Abeona et Empire Queen, de Liverpool—
50 balles—4 trousses chaque impériales 4/4 contenant 200,000 yardes.
McDOWELL & MILLS,
4 sept — 96, rue Gravier.

SAUCISSONS DE LYON—
10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre.
A vendre par — NUMA LACOSTE,
3 Sept. — 147, rue Royale.

DAME JEANNES FRANÇAISES
1000 damejeannes françaises de 5 gallons,
100 " " 4 "
250 " " 2 "
250 " " 1 "
En débarquement du navire Brunswick du Havre.
A vendre par — NUMA LACOSTE,
3 Sept. — 147 rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Chaffee, capt Thomas, de Bordeaux —
10 futailles eau de vie, 4me preuve.
300 caisses de 12 bouteilles vides.
Par — NUMA LACOSTE,
10août — 147, rue Royale.

DAMEJEANNES—A vendre en débarquement du navire Orlando, du Havre,
500 damejeannes de 5 gallons,
150 do de 2 do
150 do de 1 do
Par — NUMA LACOSTE,
10août — 147, rue Royale.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Jenny, venant de Bordeaux,
148 barriques vin rouge, bon ordinaire,
45 tierçons vin blanc, Haut Sauterne,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do abricots do do.
X. LAMBERT,
25sept — No 62, rue des Magasins.

EN débarquement du brick Emeline, capt. Wallis, de Bordeaux:
148 barriques vin rouge, divers crus,
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
112 caisses vin rouge St Julien Médoc,
101 do do Pauillac Médoc,
100 do vin blanc Haut Sauterne 1847.
A vendre par — B. TALAMON,
2oct — 182, rue Royale.

EN débarquement du Devonshire—
Papier—1000 rames petit, 300 do grand.
Tabac—21 caisses, 60 3/4 do.
Thé Pouchong—170 demi caisses.
Papier à lettre—14 caisses; 25 caisses conserves; 35 sacs noix; 5 caisses gingembre; 10 barils groseilles; 65 caisses fromage; 30 boîtes poivre, à vendre par — E. J. HART & Co,
5 oct — 79, rue Tchoupitoulas.

VENTES DE CE JOUR.

Groceries, Provisions, Liqueurs
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI samedi 12 octobre, à 10 heures, il sera vendu au No 57, rue des Magasins—
110 sacs café de Rio, 20,000 cigares Yara, 10 barillets peinture verte, 5 sacs cacao, 175 barils clous; 40 caisses cerises à l'eau de vie, 80 caisses savon; 75 do pipes; 20 do thé Pouchong, du morue fraîche; 90 paniers huile, eau de vie, genièvre, &c. — 12oct

PAR VALETON & BARNETT.

AUJOURD'HUI à 10 heures, il sera vendu à la Bourse un magasin d'encan, un assortiment de marchandises sèches convenables pour la saison.
A midi et demi—40 tierçons vin blanc Haut Barsac; 25 paniers Champagne, bonne qualité, 50 caisses vin blanc et vin rouge.
A 1 heure—Une quantité de meubles, articles de verrerie, faïence et porcelaines.
Le tout sans réserve. — 12oct

Cuisinière, Blanchisseuse et Repasseuse.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI 12 octobre 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis —
Elizabeth, griffonne, âgée de 19 ans, depuis l'âge de huit ans dans le pays, parlant anglais et le français, blanchisseuse et repasseuse et très intelligente, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 4 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du vendeur. — 11 oct

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Blanchisseuse, Repasseuse, Cuisinière et Couturière de valeur.

IL sera vendu samedi, 12 octobre 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
La négresse créole CELESTINE, âgée d'environ 26 ans, avec son fils de 3 mois. Celestine est bonne cuisinière, bonne blanchisseuse, repasseuse, couturière et domestique de maison, recommandée sous tous les rapports.
Conditions—$129 33 payables le 3 janvier 1851, $129 34 le 3 juin 1851 et la balance comptant
10oct

Fonds d'un magasin de marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 12 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114,
75 lots de marchandises sèches, telles que flanelles, cotons blancs, cotonnades, coutils à matelas, de nims, rambrooms, étoffes rayées, ginga id, merinos et une variété d'autres articles.
Conditions—Comptant. — 8 oct

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse No 54

SAMEDI, 12 octobre, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,
Une esclave nommée MARIE, négresse âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière, pâtissière, blanchisseuse et repasseuse, ayant des varices à une jambe.
Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois, garanti par hypothèque. Acte de vente par devant A. Ducatel. — 1 oct

VENTES A L'ENCAN.

Soieries, Rubans, etc.
PAR F. H. PETITPAIN.

LUNDI 14 octobre 1850, il sera vendu à 10 heures à son magasin d'encan, No 8 rue du Canal.
Une facture considérable de soieries fraîches et du dernier genre consistant en gros de tour noir et en couleur, satins, serge satin et de Malaga noir, cravates soie de diverses genres et qualités, gros de Naples, Pekin rayé, satin noir, marcelines noires et en velours, rubans de diverses largeurs et qualités, &c.
Et en lots marchandises de saison comprenant un bel assortiment.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. — 12 oct

Grande vente par catalogue—Quincaillerie, Provisions de navires, Poêles, sans réserve.
PAR CARMAN & RICARDO.

LUNDI 14 courant, à 10 heures et demie et jours suivants, jusqu'à ce que le stock soit complètement écoulé, il sera vendu au No 76 Vieille Levée, entre les rues St Louis et Toulouse un lot complet de provisions de navires, quincaillerie, poêles de cordes de Manille et goudronnées peinture, à l'huile, &c., &c.
Conditions à la vente. — 11oct

Vin Rouge, Porto, Madère, &c,
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LE LUNDI, 14 octobre, à 4 heures et un quart, il sera vendu, sur la Levée, vis-à-vis la rue du Quartier
50 barriques vin rouge Anaskly,
100 do do Bergasse
25 quarts porto Sweet Burgundy,
3/4 do vin de Madère,
8 do vin de Port M. Reig, Carcasonne
300 paniers bouteilles vides,
100 do huile Pagnol, 24 onces,
200 caisses vin Muscat,
20 do [illegible]
30 do eau de fleurs d'oranger,
100 do [illegible]
[illegible]
En débarquement de l'Orozimbo, venant de Marseille.
Conditions à la vente.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

LUNDI, 4 novembre 1850, il sera vendu à midi à la Bourse St Louis, par ordre du [illegible], Compagnie des Pontchartrain et de la Louisiane
Une plantation située dans la paroisse [illegible] les Appartenant autrefois à M. [illegible], en sucrerie, sur la rive droite du fleuve à environ 22 milles [illegible]
[illegible]
NOEL, nègre de champ, âgé de 60 ans, charpentier, 45 ans, [illegible], nègre de champ; John, charretier, 46 ans, Jean Pierre, [illegible] champ, Jean Richard, nègre de champ, [illegible] Isaac, charretier et [illegible]
[illegible]
Il y a en ce moment sur la plantation environ 130 arpents de cannes, dont 100 arpents de plants et arpents de souches, offrant une récolte au bout pour l'année prochaine.
La propriété ci-dessus est vendue libre d'actions de banque.
—CONDITIONS—
$16,000 comptant, et la balance en dix paiements annuels, le premier échéant le 1er mars 1852 [illegible] billets portant intérêt à raison de 6 p. 0/0 par an du jour de la vente, hypothéqué sur la propriété, et endossés à la satisfaction du vendeur. L'acheteur devra faire connaître son endossement au moment de l'adjudication —dans le cas où l'endossement ne [illegible] droit pas, la propriété sera immédiatement revendue. La banque se réserve le droit de considérer l'adjudication nulle, et de revendre la propriété sans mettre l'acheteur en demeure si dans les dix jours suivant l'adjudication le dit acheteur n'a pas remplis les conditions de la vente.
Actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 2 oct—4 12, 19, 26, 4

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
Encoignure St Philippe et Remparts
15 mars—ac

PEINTRE.
A. C. JAUME,
Peintre de portraits et professeur de dessin.
Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin.
Leçons en ville.
RUE ROYALE, 212. — 29oct—1an

C. GODIN,
Relieur, Libraire, Papetier.
Rue de Chartres, No 133,

FAIT des abonnements à l'Illustration à $8 pour un an et $4 pour 6 mois, les numéros du 23 et 30 mars dernier sont arrivés.
En vente :
Proudhon—Confession d'un Révolutionnaire, 1 vol.
" Idées d'un Révolutionnaire, 1 do
" Systèmes des Contradictions, 2 do
Pièces de Théâtre.
Un Oiseau de passage.
La Foire aux idées, Nos de 1 à 4.
La Chute de Sejan par Vor. Sejour.
Atelier de reliures des mieux soignées, et au plus bas prix. — 7janv

EN débarquement du navire Orozimbo, de Marseille, le soussigné offre à vendre :
100 caisses savon français bleu vif, 60 barriques vin rouge; 250 paniers huile Pagnol 24 onces, 300 caisses vin Muscat, 200 paniers bouteilles vides de 20 et 22 onces. — DOMINIQUE LANATA,
4oct — Nos 9 et 10, rue Jefferson

A VENDRE à livrer, par le navire Charlemagne, attendu du Havre —
3,000 damejeannes de 5 gallons, 500 do de 1 do, 500 do de 2 do, 25 caisses de 12 fromages de Hollande. — DOMINIQUE LANATA,
4oct — Nos 9 et 10, rue Jefferson

DAMEJEANNES, bouteilles vides, vinaigre, vin de Bergasse, savon Winchester, cerises à l'eau de vie, huiles, brandy du Nord, en magasin, à vendre par — J. F. BERCIER & CO,
4 oct — 56, Vieille Levée.

A VENDRE, ayant droit au drawback — 200 paniers huile Pagnol, 100 caisses absinthe Suisse Brunetou & Co, 50 barriques vin Bergasse, 50 1/2 do do, 147 caisses vin Pauillac, à vendre par — J. F. BERCIER & CO,
4oct — 56, Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC, à vendre en déchargement du brick Emeline, venant de Bordeaux—
25 barriques vin rouge St Estèphe,
50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
X. LAMBERT,
3 oct — 62 rue des Magasins.

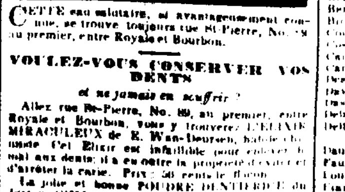

CETTE eau salutaire, si avantageusement connue, se trouve toujours rue St-Pierre, No. 29, au premier, entre Royale et Bourbon.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS
et ne jamais en souffrir ?

Allez rue St-Pierre, No. 29, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wan-Deursen, baume chimique. Cet Elixir est infaillible pour calmer le mal aux dents; il a en outre la propriété d'en arrêter la carie. Prix : 50 cents le flacon.
La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Meara, médecin de Napoléon, se trouve aussi à la même adresse. Cette poudre déjà avantageusement connue, donne aux dents de la blancheur et de l'éclat sans en altérer l'émail. Prix, 50 cents la boîte. — 25 sept 6

CERISES à l'eau de vie, absinthe et huile—100 caisses cerises à l'eau de vie, 10 caisses absinthe Dubuc, 75 paniers huile d'olive de M. Puc, à vendre par — FDO. DE FUENTES & Co,
5 août — 22, Vieille Levée.

POUR CHAGRES. [illegible] partira [illegible] des Etats-Unis, prendra la place de Pas[illegible] du 15 octobre courant.
4oct — ARMSTRONG, LAWRASON & Co.

POUR NEW-YORK via HAVANE — Compagnie de la Malle des E.-U.—Le magnifique steamer neuf OHIO, lieutenant J. F. Schenck, de la marine des E.-U., partira pour le ci-dessus lundi 14 octobre, à 8 heures A. M. du bout de la rue Ste-Marie à Lafayette. Les chambres de ce steamer sont parfaitement disposées, les cabines bien aérées et le confort de la table irréprochable.
Un médecin expérimenté est attaché au service de ce steamer.
Prix du Passage :
Pour New York—Salon des dames $75
— Entrepont 50
Pour la Havane—Salon d'avant 25
— 35
Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.
Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'est payé, et tous les bills de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.
2 oct — ARMSTRONG, LAWRASON & CO,
106, rue des Magasins.

POUR LA CALIFORNIE via CHAGRES — Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis.—Le magnifique steamer neuf OHIO, sous le commandement du Lieutenant J. Findlay Schenck, de la marine des Etats-Unis, partira [illegible] à huit heures précises, avec la malle de la Californie et de l'Oregon.
Prix du Passage.
Pour Chagres—à la Chambre, $90
" " Hamacs, $65
A l'entrepont, nourriture de l'équipage, $45
Les passagers pour Chagres seront transférés à bord du magnifique steamship GEORGIA.
Nul passage n'est considéré arrêté s'il n'est payé.
Les billets doivent être pris chez les agents.
2 oct — ARMSTRONG, LAWRASON & Co,
106, rue des Magasins.

Prix réduits à 25 cents.
Malle des Etats-Unis pour Covington via MANDEVILLE, Lewisburg et Madisonville.
Le beau steamer LENORA, construit spécialement pour ces voyages [illegible] capitaine W. Donnera, partira de l'extrémité du chemin de fer du rail road Pontchartrain, tous les jours, excepté les dimanches, après l'arrivée des chars de midi, et repartira tous les jours de Covington, excepté les dimanches, à 6 heures du matin.
Passage 25 cts.
N B. Le steamer LENORA vient d'être réparé [illegible]
PAYNE & HARRISON, Pointras
W. L. CUSHING & Co, Commune
STEVENSON, DEMERIT & Co, [illegible]

Pour Balize, Passe du Sud-Ouest et tous les Points Intermédiaires.
Le steamer bon marcheur, le DOSWELL, capt. A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans et tous les ports intermédiaires samedi 12 courant à 10 heures A. M.
[illegible]

Paquebot régulier du lac Pontchartrain.
PASSAGE REDUIT A 50 CENTS.
Le paquebot régulier OLIVIA [illegible]
[illegible]

Pour la côte, Pointe à la Hache et les forts.
[illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]
H. V. BAXTER,
29, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le paquebot [illegible] SOLON, capt. Crock, [illegible]
H. V. BAXTER,

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LA HAVANE. [illegible]
MITCHEL & MASENDORFF.

Pour la Havane. [illegible]
[illegible]

Pour le Havre. [illegible]
H. V. BAXTER,
29 rue Commune.

Perdu.
UN [illegible] No 449 [illegible]
J. S. WHITAKER

AVIS
BUREAU DE L'AUDITEUR,
BATON-ROUGE, 18 septembre 1850.

TOUTES personnes qui ne se trouvent point dans les paroisses ou comtés, représentées comme propriétaires de terres ou terrains, sont par le présent avisées que des listes de ces terres ont été déposées au bureau de l'Auditeur pour les taxes dues sur ces propriétés pour l'année 1849, et qu'à moins que les dites taxes ne soient payées dans les trente jours qui suivront le présent avis, les dites terres seront vendues, conformément aux sections [illegible] de l'acte No 194 approuvé le 21 mars 1850 [illegible]
Paroisse d'Orléans—Premier District Représentatif—W. E. Forance, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Second District Représentatif—T. Askew, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Troisième District Représentatif—A. W. Scales, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Quatrième District Représentatif—Thomas Mekeon, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Cinquième District Représentatif—J. B. Donis, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Sixième District Représentatif—J. N. Elliot, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Septième District Représentatif—A. Losio, collecteur.
Paroisse d'Orléans—Huitième District Représentatif—Thomas H. [illegible], collecteur.
Paroisse d'Orléans—Neuvième District Représentatif—Justo Ag[illegible], collecteur.
Paroisse St Bernard—A. Marrero, sherif.
" Jefferson—A. Somat Dubosst, sherif.
" St Charles—N. St-Martin, sherif.
" Livingston—Samuel Patterson, sherif.
" Est B.-Rouge—Leroy C. Marrie, sherif.
" Ouest Feliciana—S. H. Losty, sherif.
" Vermillion—L. Le Blanc, sherif.
" Rapides—Charles S. Leckie, sherif.
" Calcassieu—Jacob Ryan, sherif.
" Tensas—J. H. Amat, sherif.
" Concordia—Isaac J. Coune, sherif.
" Madison—J. W. Couch, sherif.
" Caldwell—Wm Hampton, sherif.
" Avoyelles—G. P. Voorhies, sherif.
" Morehouse—T. N. Barham, sherif.
" St Martin, J. A Broussard, sherif.
LOPIS BORDELON,
21 sept 30 — Auditeur

MAISON D'EXPEDITION de Chagres à Panama et de Panama à San Francisco, et tout autre port de la Californie,
JOHN HAHN & CO, à San Francisco,
J. WORMS & CO, à Panama.

LES ballots doivent être enveloppés dans du caoutchouc et ne pas excéder 120 livres de poids et 5 pieds cube de dimension, afin de faire avec deux ballots le chargement d'une mule, ils doivent être adressés au nom de la maison de la Californie, aux soins de
TAYLOR & DE BALPRE, à Chagres,
J. WORMS & CO, à Panama.
Tous les ballots doivent porter la marque de leurs poids et les frais d'expédition jusqu'à Chagres doivent être payés d'avance.
Nous ne garantissons point les pertes qui peuvent résulter du feu, de l'eau et des vols. Chacun doit prendre ses précautions à cet égard en s'adressant aux compagnies d'assurance.
Des avances libérales seront faites sur les marchandises consignées à John Hahn & Co à San Francisco, ou J. Worms & Co à Panama.
L. HAAS, Agent
27 sept — 47, rue Chartres

EN débarquement du brick Emeline, de Bordeaux —
60 barriques vin rouge St Emilion.
80 do do St Estèphe.
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
[illegible] moutarde, à vendre par
FERBOS Frères
2oct—90c — Encog. Royale & Dumaine.

CONSULAT DE FRANCE
AVIS MENSUEL.—Octobre 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Anthoine, Mme veuve, jardinière	Goux, Bernard
Arnaud, Jacques	Hamet, Jacques Franç
Billot, Antoine	Hacker, la famille
Burck, Charles Franç	Huguenon Huguet, Mme
Benard, Louis	Kroner, Joseph
Balleux, François	Laroque, les époux
Beaumarcos, [illegible]	Lambatte, Jean, aîné
Berton, [illegible]	Lacour, Jean Baptiste
Brog [illegible]	Lacoste, F. & J.
Couture	Lassier, Charles
Cosin, Pierre Exupère	Maurin, Auguste
Cujeau, Mme Eugène	Magnié, Jean
Caron, Jean François	Morpain, P.-Le F. Benj.
Desmoisseaux, Louis	Mignon, Henri Victor
Duveron, Charles	Mourain, Pitre
Dassous, Frédéric	Mahé-Duporte, Mlle
Delamare, les époux	Netter
Delhose, Mlles Fleury et Franceillette	Pouegh, Mme Victoire née Marie
Danson, la dame	Pain, Nicolas
Fauveau, Joseph	Pagès, Antoine
Fournier, Arsène	Pougnet, Joseph, boul,
François	Petit Jean, les époux
Fèvre, Mme Vve	Rupalewski, J. H.
Freschault, Mme Vve	Rossignol des Dunes, Ma
Flèchier, les époux	Sombielle, Joseph
Figuières, Mme Vve	Snowdens, Mme Vve.
Grosse, Patrice	Toussaint, Mme Arène
Guenot, Joseph	Thil, Auguste
Gauny, Nicolas Désiré	Wilhelm, François

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St Pierre entre Chartres et Royale, No. 37, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. — 5oq